



Parc naturel régional

du Haut-Languedoc

Parque natural regional de Lengadòc Naut

LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES - TARN - HÉRAULT

Les rapaces nocturnes du Haut-Languedoc

Los rapinaires de nuèit
de Lengadòc Naut

Les rapaces nocturnes du Haut-Languedoc

Los rapinaires de nuèit de Lengadòc Naut

Sur les neuf espèces de rapaces nocturnes nichant régulièrement en France, six se reproduisent dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Certaines d'entre elles sont rares et menacées comme le Hibou grand-duc ou la Chevêche d'Athéna, d'autres sont plus communes et d'observation courante. Mais toutes reflètent et participent au maintien de la richesse et de la diversité biologiques du territoire.

Demest las nòu espècias de rapinaires de nuèit anisaires costumièrs a l'Estat francés, sièis se reproduison al Pargue natural regional de Lengadòc Naut. D'unas son escarsas e amenaçadas tal lo Dugàs o la Cavèca, d'autras son mai aisidas d'observar. Totas rebaton çaquela e participan al manten de la diversitat biologica del terrador.

LES RAPACES NOCTURNES ET LA LOI

Los rapinaires de nuèit e la lei

Toutes les espèces européennes de rapaces nocturnes – comme les rapaces diurnes - bénéficient du dispositif juridique défini par les articles L 411-1 et L 411-2 du code de l'environnement. C'est ainsi que sur le territoire national, sont notamment interdits la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la destruction, la capture, la détention, la vente, l'achat et la naturalisation des spécimens de ces espèces.

Hibou grand-duc
© Christian AUSSAGUEL - LPO

BIOLOGIE et ECOLOGIE Biologia e ecologia

Le mode de vie crépusculaire et nocturne adopté par les chouettes et les hiboux implique des adaptations morphologiques et comportementales particulières, permettant notamment le repérage et la capture des proies dans l'obscurité.



La vue est fortement développée. **L'œil est gros**, parfois plus gros que l'œil humain chez les grandes espèces de rapaces nocturnes, et possède une extrême sensibilité à la lumière, dix à cent fois supérieure à celle de l'Homme.

Contrairement à la plupart des autres oiseaux, les rapaces nocturnes ont les deux yeux situés sur le devant de la face, ce qui leur offre une bonne vision binoculaire mais limite leur champ visuel à une surface angulaire d'environ 160°. L'extrême mobilité du cou compense ce « handicap » et permet à l'oiseau de tourner la tête sur 270° et de « regarder dans son dos ».

Chouettes et hiboux ne sont pas éblouis par la lumière du jour et s'en accommodent parfaitement, même s'ils voient mal de près. S'ils se tiennent dissimulés dans la végétation ou dans une cavité durant la journée, c'est surtout pour échapper au harcèlement des petits passereaux pour lesquels ils représentent une menace la nuit venue.



Chouette hulotte

L'ouïe est encore plus performante. Malgré une obscurité totale, le rapace nocturne entend et repère les cris des petits rongeurs, les bruissements dans les feuilles, etc. La capture des proies est alors facilitée. Le « **masque facial** » joue un rôle de parabole concentrant les sons vers les oreilles, simples conduits auditifs. Chez certaines espèces, le positionnement de l'orifice de chaque conduit est légèrement décalé, l'un étant plus haut que l'autre sur la tête, ce qui facilite la localisation des sons. **Les aigrettes de plumes**, qui permettent de différencier les hiboux des chouettes, n'ont aucune fonction auditive. Ce ne sont pas des « oreilles » mais seulement des plumes ornementales, plus ou moins dressées suivant le comportement de l'oiseau.

Aigrette de plumes

Ceil volumineux

Masque facial

Bec crochu



Hibou grand-duc

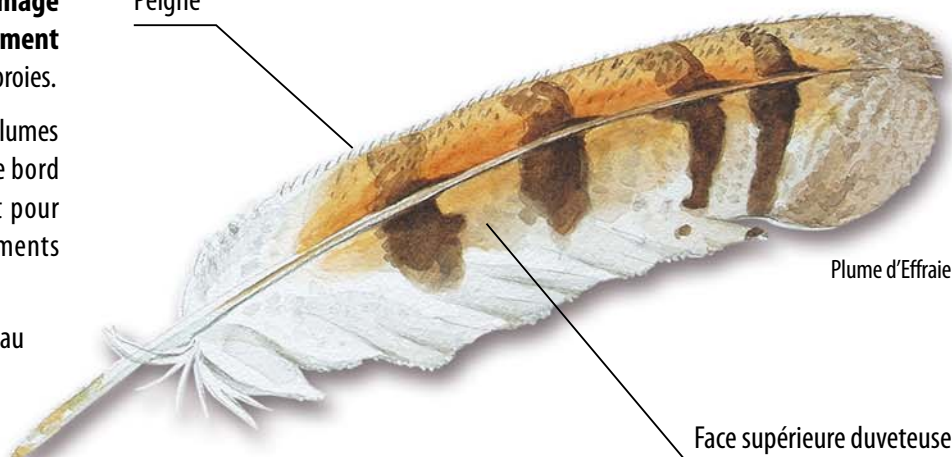
Plumage

Les rapaces nocturnes possèdent un **plumage duveteux** leur assurant un **vol parfaitement silencieux** fort utile pour surprendre les proies.

Certaines rémiges primaires, les grandes plumes de l'extrémité de l'aile, possèdent sur le bord externe une sorte de « **peigne** » ayant pour fonction d'amortir le bruit des battements d'ailes lorsqu'elles fendent l'air.

Le mimétisme du plumage permet à l'oiseau de se fondre dans son environnement, notamment en journée lorsqu'il se repose contre un tronc ou un rocher.

Peigne



Plume d'Effraie

Face supérieure duveteuse

Pelotes de réjection

Les rapaces nocturnes ingurgitent généralement leurs proies entières (il n'y a pas ou peu de dépeçage, seulement une décapitation des grosses proies). Dans le gésier, les sucs dissolvent les chairs assimilables, mais en l'absence d'acide chlorhydrique dans ces sucs, les poils, les plumes et les os des petits vertébrés, la chitine des insectes ne sont pas attaqués, ou bien alors très lentement et difficilement.

Des mouvements de rotation agglomèrent ces résidus indigestes en une masse arrondie, allongée, de quelques centimètres, le plus souvent feutrée et noirâtre, qui sera rejetée par le bec (régurgitée) : la pelote de réjection. Un Rapace en rejette en moyenne deux par jour, chacune pouvant contenir les restes de plusieurs proies. Ce processus qui semble indispensable à une bonne digestion, se retrouve chez d'autres espèces d'oiseaux prédatrices.

L'analyse de ces restes permet la détermination des espèces consommées (essentiellement des micromammifères) : elle donnera donc de bonnes indications sur le régime alimentaire du prédateur et sur la faune locale des proies, ce qui la rend intéressante à la fois pour les ornithologues et les mammalogistes.

L'étude des pelotes de réjection sur des périodes longues (plusieurs années) permet de révéler les changements intervenus dans les peuplements de micromammifères, consécutifs aux modifications paysagères, elles-mêmes entraînées par les changements climatiques et les interventions humaines (remembrement, traitements chimiques, déforestation, labour profond, enrésinement, drainage, etc.). Les pelotes de réjection des Rapaces sont donc très utiles pour montrer des conséquences écologiques pas toujours bien appréhendées par les acteurs de terrain et les conseillers-gestionnaires de l'espace.

Elles constituent de fait un matériel bio-indicateur et éco-indicateur.

Reproduction

Les rapaces nocturnes ne construisent pas de nid.

Ils occupent des cavités dans des parois rocheuses ou dans des arbres, des bâtiments ou bien de vieux nids d'autres espèces (corneille, pie, etc.). Les œufs, blancs et ronds, sont pondus directement sur le sol ou sur un « lit » de vieilles pelotes de réjection et de restes de proies.

Restes d'oiseaux



Restes de micromammifères



Restes d'insectes



En Haut-Languedoc

De 🦉 (très rare) à → 🦉🦉🦉🦉🦉 (commun)

🟢 Période de nidification

EFFRAIE DES CLOCHERS

Tyto alba - Dama blanca

🦉 95 cm - ⚖️ 290 à 370 g. 🦉🦉🦉🦉

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PRESENCE EN HAUT LANGUEDOC											

Son disque facial en forme de cœur et son élégant plumage blanc et « doré » confèrent à l'Effraie une allure si particulière que toute confusion avec une autre espèce est impossible.

À l'origine oiseau des falaises, l'Effraie s'est si bien adaptée à la proximité humaine que les couples établis en milieux rocheux font désormais exception. Clochers, greniers, granges et vieux édifices constituent ses gîtes de prédilection. Les territoires de chasse sont essentiellement composés des milieux ouverts autour des villages et des fermes (prairies, cultures, jardins, bocage).

Pendant des siècles, ses chuintements lugubres, peu en accord avec la beauté de l'oiseau, et son allure fantomatique lui ont valu, plus qu'à tout autre oiseau de nuit, la réputation de porter malheur. Le temps, pas si lointain, où les effraies étaient clouées vivantes sur les portes de granges pour éloigner le « mauvais œil » est désormais révolu et leur rôle d'auxiliaires de l'agriculture est aujourd'hui largement reconnu.

L'Effraie est une grande consommatrice de petits rongeurs, campagnols et mulots, auxquels s'ajoutent des musaraignes et plus rarement des petits passereaux. Elle chasse aussi bien à l'affût qu'en survolant à faible hauteur, d'un vol souple et léger, les prairies et les cultures.

La reproduction est fortement liée à l'abondance des ressources alimentaires qui influence la date de ponte (parfois dès janvier et jusqu'en août), le nombre d'œufs et de jeunes à l'envol. Les années à fortes densités de rongeurs, les couples élèvent fréquemment deux nichées. A contrario, les années de disette, ils peuvent ne pas se reproduire ou n'élever qu'un faible nombre de jeunes.




La mortalité peut être importante lors d'hivers rigoureux car l'Effraie, ne disposant pas de grandes réserves de graisse, est moins résistante aux périodes de jeûne prolongé que les autres nocturnes.

Victime du trafic routier, de la disparition des sites de nidification (clochers engrenés, accès aux greniers fermés), et de la dégradation de son habitat (intensification des pratiques agricoles, urbanisation, etc.) et indirectement de l'empoisonnement de ses proies, l'Effraie est en déclin dans de nombreuses régions. La réouverture des accès aux bâtiments (une ouverture de 20 cm de côté suffit) et la pose de nichoirs peuvent pallier, au moins en partie, cette situation.



CHOUETTE HULOTTE

Strix aluco - Caüs

 100 cm -  370 à 700 g. 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PRESENCE EN HAUT LANGUEDOC											
2 à 6 JEUNES											

Espèce forestière, la Chouette hulotte, appelée aussi « Chat huant », est le rapace nocturne le plus commun de notre pays. Elle se rencontre aussi bien dans les vastes massifs forestiers que dans les secteurs de bocage, ou au cœur des villes si elle trouve quelques vieux arbres dans les parcs urbains ou le long des allées de platanes, etc.

Robuste et trapue, la Chouette hulotte possède une grosse tête ronde et de grands yeux noirs qui lui confèrent un air doux et débonnaire. Son plumage varie du gris au roux suivant les individus, et comporte des tâches blanches aux épaules.

Son hululement long et sonore ainsi que ses cris secs « kivick ! » sont caractéristiques et retentissent surtout d'octobre à mars lorsque les oiseaux affirment la possession de leur territoire ou qu'ils recherchent un partenaire.

Bien que reposant surtout sur les micromammifères (mulots, campagnols, etc.), le régime alimentaire de la Chouette hulotte est assez varié, l'espèce l'adaptant aux ressources locales ou saisonnières ; par exemple, les individus vivant en milieu urbain consomment plus fréquemment des petits passereaux.

La Hulotte niche habituellement dans des cavités de vieux arbres mais utilise aussi fréquemment les bâtiments (granges, greniers, ruines, etc.) ; plus rarement, un vieux nid de corvidé ou de rapace diurne. Elle adopte aussi volontiers les nichoirs.

Comme chez la plupart des autres rapaces nocturnes, Effraie exceptée, les jeunes hulottes quittent leur nid avant de savoir voler, vers l'âge de quatre semaines, alors qu'elles ne ressemblent encore qu'à des peluches de duvet gris. Surveillées et nourries par leurs parents, elles ne sont pas abandonnées, comme on le croit souvent.



CHEVÊCHE D'ATHÉNA

Athene noctua - Cavèca

 160 cm -  130 à 220 g. 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PRESENCE EN HAUT LANGUEDOC											
2 à 4 JEUNES											

Petite chouette des milieux ouverts, la Chevêche s'observe assez facilement en pleine journée ou au crépuscule, perchée sur un toit ou un piquet de clôture. Elle affectionne particulièrement les paysages ruraux traditionnels. Près des villages et des fermes, les petites parcelles de prairies pâturées, de jardins, de vergers et les vieux arbres lui procurent petits rongeurs, insectes et lombrics dont elle se nourrit.

Pour nicher, la Chouette chevêche recherche une cavité dans un vieil arbre ou un bâtiment (granges, ruines, mais aussi constructions récentes) et s'installe fréquemment sous les tuiles des maisons.

Victime de la dégradation de son habitat et de la raréfaction de ses proies, l'espèce décline nettement dans de nombreuses régions. Les milieux ouverts de la partie tarnaise du Parc du Haut-Languedoc abritent encore de belles populations de Chevêche qui, en revanche, a pratiquement disparu de la partie héraultaise du territoire, à la suite de la fermeture des milieux.

Un cahier technique édité par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est entièrement consacré à la « petite chouette aux yeux d'or ».

En Haut-Languedoc

De  (très rare) à  (commun)

 Période de nidification

PETIT-DUC SCOPS

Otus scops - Duganèl

 55 cm -  80 à 100 g. 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			PRÉSENCE EN HAUT LANGUEDOC								
			2 à 4 JEUNES								

Minuscule hibou comparé à son colossal cousin le Grand-duc, le Scops est à peine plus grand qu'un merle ce qui en fait le second plus petit rapace nocturne de France, après la Chouette chevêchette, présente uniquement des Vosges aux Alpes.

Passant la journée dans une cavité ou plaqué contre un tronc, à l'abri de la végétation, le Petit-duc ne trahit guère sa présence que par son chant caractéristique : une note claire et flûtée « tiou » émise à intervalles réguliers la nuit venue ; un chant qui participe pleinement à l'ambiance des douces nuits d'été dans les villages du Midi.

La nidification a lieu dans une cavité d'un vieil arbre ou d'un bâtiment (trou de mur).

Malgré sa petite taille, le Scops est un grand migrateur. Présent en France d'avril à août, il passe l'hiver dans les savanes d'Afrique tropicale. Ce long périple fait de lui le seul rapace nocturne français véritablement migrateur. Son régime alimentaire essentiellement insectivore (hannetons, sauterelles, papillons de nuit, etc.) lui impose en effet de gagner des contrées plus riches en nourriture à la mauvaise saison.

Le Petit-duc est un méridional. Bien présent dans la partie héraultaise du Parc du Haut-Languedoc, il est rare ou occasionnel dans la partie tarnaise où l'on peut le contacter dans le bocage du piémont de la Montagne Noire.



HIBOU MOYEN-DUC *Asio otus* - Chòt banut

 95 cm -  250 à 300 g. 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			PRÉSENCE EN HAUT LANGUEDOC								
			2 à 4 JEUNES								

Le Moyen-duc passe la journée caché dans le feuillage dense d'un lierre ou d'un résineux, ou plaqué contre un tronc, son plumage brun strié de roux lui conférant l'apparence de l'écorce.

Il fréquente les milieux boisés (forêts, bosquets, haies, etc.) et chasse dans les terrains ouverts alentour (champs, prés, clairières, etc.).

Son régime alimentaire est peu varié et repose très largement sur la consommation de petits rongeurs, campagnols en particulier.

L'importance de ses effectifs est en grande partie liée à celle de ces rongeurs dont les populations sont soumises à de fortes fluctuations.

Pour nicher, le Hibou moyen-duc utilise un vieux nid de corneille, de pie ou de rapace diurne. L'espèce peut nicher dans les parcs et les jardins et, si elle n'est pas dérangée, s'accommode de la proximité de l'Homme.

Le chant du mâle, émis de février à avril, est un discret « hou » répété par intervalles de quelques secondes. Lors des parades nuptiales, les mâles font aussi entendre des claquements, dus au contact brusque de l'extrémité de leurs deux ailes.

C'est le plus souvent en mai-juin que l'on s'aperçoit de la présence de l'espèce, lorsque, peu après le crépuscule, retentissent les appels monotones et grinçants des jeunes hiboux quémendant un nourrissage à leurs parents.

En hiver, les moyen-ducs peuvent se rassembler en dortoirs de plusieurs individus. Les vieux cyprès à la végétation dense qui ornent les cimetières, ainsi que les plantations de résineux, sont alors très appréciés comme gîtes diurnes.

Le Hibou moyen-duc est répandu en Haut-Languedoc.



GRAND-DUC D'EUROPE *Bubo bubo* - Duc

150 à 180 cm - 2 à 3 kg. 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PRÉSENCE EN HAUT-LANQUEDOC											
2 à 3 JEUNES											

Géant parmi les nocturnes - 60 à 70 cm de hauteur ! -, le Grand-duc est un oiseau des milieux rupestres (falaises, anciennes carrières, etc.) où il passe la journée, dissimulé dans la végétation ou plaqué contre le rocher. Il s'adapte parfaitement à la proximité des activités humaines et niche fréquemment dans des rochers surplombant un village. Mais attention, les rapaces nocturnes nichant dans les greniers et supposés être des grand-ducs par les propriétaires sont de simples chouettes hulottes ou des effraies ; le « Roi des nocturnes », tout comme le Moyen-duc, ne fréquente pas les constructions humaines. L'espèce est sensible au dérangement et reste un oiseau farouche sur ses sites-mêmes de nidification.

De par sa taille et la puissance de ses serres, le Hibou grand-duc est un « super prédateur » ; il possède un régime alimentaire très varié qu'il adapte parfaitement aux ressources locales et saisonnières. Là où ils sont abondants, le Lapin de garenne et le Rat surmulot constituent les proies principales ; le Hérisson entre aussi fréquemment dans le régime de l'espèce. Corvidés, rapaces diurnes (Buse variable notamment) et nocturnes, petits carnivores (fouines, belettes voire jeunes renardeaux) figurent aussi à son menu. Certains individus pêchent même des poissons !

C'est surtout d'octobre à mars, au crépuscule, que l'on peut entendre son chant puissant et grave «hou-ôh», émis depuis un perchoir rocheux ou un arbre mort.

Quasiment absente du territoire national dans les années 1960-1970 à la suite des persécutions dont elle était victime, l'espèce recolonise depuis les régions d'où elle avait disparu et ses effectifs sont en augmentation dans de nombreux secteurs. Bien que nettement plus rare que la Hulotte, l'Effraie ou le Moyen-duc, le Hibou grand-duc est bien présent en Haut-Languedoc (plusieurs dizaines de couples) notamment dans la partie héraultaise et en Montagne Noire.



HIBOU DES MARAIS

Asio flammeus - Chôt de passa

100 cm - 350 à 420 g. 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
NE NICHE PAS DANS LE PARC											

Le Hibou des marais, ou Brachyote, est un visiteur rare et occasionnel en Haut-Languedoc.

Les quelques observations connues ont principalement eu lieu en hiver ou à l'automne lors des périodes de migration.

En France, l'espèce niche régulièrement sur quelques points du littoral atlantique ; on comptabilise une centaine de couples.

En hiver, elle est un peu plus répandue bien que localisée aux zones côtières (elle est régulière mais rare en Méditerranée) et à la moitié nord de la France. Les effectifs nicheurs sont très fluctuants car ils sont étroitement liés aux importantes variations de populations de campagnols, proies presque exclusives de l'espèce.

Proche du Hibou moyen-duc par la taille, le Hibou des marais s'en distingue par un plumage moins roux, des aigrettes nettement plus petites, le plus souvent invisibles et des yeux jaune d'or et non pas orangés.

Aussi bien diurne que nocturne, il niche et gîte au sol dans les landes, les friches et les zones marécageuses.



En Haut-Languedoc

De  (très rare) à  (commun)

 Période de nidification

UN RAPACE NOCTURNE BLESSE, UN POUSSIN « ABANDONNE »... QUE FAIRE ?

Un rapinaire de nuët nafrat...
Qué far ?

En cas de découverte d'un rapace blessé, quelques gestes simples peuvent contribuer à le secourir et à lui rendre sa liberté. Pour le capturer sans risques, recouvrez-le d'un vêtement ou d'une couverture et utilisez des gants avant de le saisir : le bec et surtout les serres peuvent être redoutables. Placez ensuite l'oiseau au calme, dans un carton percé de trous ; évitez une cage où il s'affolerait. Contactez rapidement la LPO*, l'ONCFS** ou le Parc afin que l'oiseau puisse être transféré au plus vite vers un centre de soins pour animaux sauvages agréé. La détention privée de rapaces est interdite par la loi !

Les poussins de rapaces nocturnes (à l'exception de la Chouette effraie) quittent habituellement leur nid avant de savoir parfaitement voler. Ils se dissimulent alors au sol ou dans la végétation et sont toujours nourris par leurs parents. Si au printemps, vous trouvez un jeune nocturne « apparemment abandonné », laissez-le sur place : ses parents continuent de s'en occuper. Néanmoins si vous jugez qu'il est en situation vulnérable (chiens, chats, route, etc.), capturez-le avec prudence, déplacez-le de quelques mètres et déposez-le dans un endroit plus sûr, à bonne hauteur du sol. Les oiseaux ont peu d'odorat. Il n'y a aucun risque que les parents abandonnent le jeune porteur de votre odeur : ils retrouveront vite leur bruyante progéniture. Ce n'est que lorsque le poussin est blessé ou affaibli qu'il convient de le récupérer pour le confier à un centre de soins. En cas de doute sur l'attitude à adopter, demandez conseil auprès de la LPO, de l'ONCFS, du Parc ou d'un centre de soins agréé.

* Ligue pour la Protection des Oiseaux

** Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



Jeune Chouette hulotte

CONSEILS D'OBSERVATION

Conselhs per observar



Hibou grand-duc

© Christian AUSSAGUEL - LPO

L'observation des rapaces nocturnes est par nature délicate. Hormis la Chevêche d'Athéna assez facile à voir en journée, rares sont les occasions d'apercevoir chouettes et hiboux en dehors de furtives silhouettes dans le faisceau des phares de voiture. L'écoute des chants et des cris est donc le meilleur moyen de les « contacter ».

En cas de découverte d'un nid ou d'un gîte de repos diurne, on évitera d'approcher les oiseaux qui, très sensibles aux dérangements, risqueraient fort d'abandonner le site. A noter que certaines espèces, la Hulotte en particulier, peuvent se montrer agressives vis-à-vis de l'intrus menaçant directement leur progéniture. L'approche d'un nid est donc fortement déconseillée, surtout la nuit.



Chouette hulotte

PENSEZ À COMMUNIQUER

N'hésitez pas à transmettre vos observations au Parc ou à la LPO. Vous contribuerez ainsi à l'amélioration des connaissances sur l'avifaune en Haut-Languedoc et à la préservation des espèces. Si vous trouvez un rapace porteur d'une bague, ou si vous souhaitez une analyse de pelotes de réjection, merci également de contacter Père THOUY (tel. : 05 63 50 48 54), bagueur du Muséum National d'Histoire Naturelle, ou la LPO.

CONSEILS DE PROTECTION

Conselhs per aparar

Certaines espèces bien que relativement communes, sont menacées et en déclin (Chevêche, Effraie, Petit-duc) du fait de la dégradation de leur habitat (urbanisation, intensification des pratiques agricoles, etc.).

Quelques actions simples peuvent contribuer à favoriser le maintien ou le développement des effectifs :

Lors de la rénovation d'un bâtiment (réfection de toitures et de façades, etc.), conservez des cavités. De manière générale, n'obstruez pas totalement les accès aux greniers, cabanons, granges et maisons non habitées ; une ouverture de 20 cm de diamètre permet le passage des oiseaux.

Conservez et entretenez les vieux arbres des haies et des vergers : ils sont indispensables à de nombreuses espèces animales et notamment aux rapaces nocturnes ! Ils fournissent des cavités pour nicher, des perchoirs pour chasser et abritent de nombreuses proies (gros insectes en particulier).

Les cheminées, visitées par les jeunes chouettes et utilisées comme gîtes diurnes, peuvent se révéler être de véritables pièges. **Grillagez-les,** après vous être assuré qu'aucun oiseau ne se trouve à l'intérieur. Installez alors un grillage à mailles de 3 cm de côté, que vous pourrez facilement enlever lors des opérations de ramonage.

Certains abreuvoirs pour le bétail ainsi que les bidons de récupération d'eau de pluie utilisés dans les potagers constituent également des risques de noyade, surtout chez les jeunes nocturnes inexpérimentés (Chevêche, Hulotte). Disposez alors un système simple permettant à l'oiseau imprudent de s'échapper (grille inoxydable plongée à l'oblique, dispositif en bois rugueux incliné jouant le rôle d'échelle, etc.).

Dans votre jardin, dans votre verger, évitez d'utiliser des produits chimiques de synthèse. Ayez recours à des solutions alternatives naturelles. Ceci afin de réduire les impacts négatifs des pesticides sur les espèces insectivores (Chevêche, Petit-duc), la faune en général (intoxication directe, raréfaction des proies telles que les gros insectes ou les lombrics) ... et sur votre santé !



Hibou grand-duc



Nichoir pour Effraie des clochers installé dans une grange

La pose de niochirs

Les espèces cavernicoles ont de plus en plus de difficultés à se loger du fait de la disparition des cavités naturelles (abattage des vieux arbres creux, fermeture des clochers et des greniers, restauration des vieux bâtiments, etc.). La pose de niochirs peut pallier cette situation et favoriser les individus victimes d'une « crise du logement ».

Les rapaces nocturnes qui adoptent facilement les niochirs sont l'Effraie des clochers, la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops et la Chouette hulotte.

Le Parc naturel régional et la LPO se tiennent à votre disposition pour vous communiquer tous les renseignements nécessaires à la réalisation et à la pose de niochirs (plans et conseils).

LES RAPACES NOCTURNES DANS LA CULTURE OCCITANE

Los rapinaires de nuèit dins la cultura occitana

Grand mescladís dans la nomenclature dels Rapinaires de nuèit. Tous constituaient la famille des nuecholas et l'on a longtemps pensé que les chòts (hiboux) étaient les mâles des chòtas (chouettes). Cependant, l'Homme, pour nommer, avait bien vu la blancheur et le vol majestueux de l'Effraie (la Dòna de nuèit, la Dama blanca), ses rondes urbaines (lo Garda-vila), l'accusant par ailleurs de venir la nuit dans les églises pour boire les saintes huiles (lo Beu-l'òli, lo Chaucha-lampa), d'effrayer les couche-tard (l'Esfrai) ou encore de jouer au prophète (la Fresaca ou Bresaga).

L'Homme avait aussi entendu les Ducs huer (ucar), remarqué les aigrettes développées du moyen (lo Chòt banut, la Chòta cornuda), la taille du grand (lo Ducàs) et a été lassé par le cri répété du petit (lo Tiòc, lo Duganèl). Quant à la Chevêche, il avait noté son penchant pour les cavités (la Cavèca, lo Cabanèl, la Croseta), les tas de pierres (la Machòta clapièra), son habitude à se tenir dressée yeux grands-ouverts comme une poupée (la Monegueta), sa faculté à varier ses cris (la Tiòca, la Cadòsca), son aptitude à prévoir le temps « Quand la Chòta miaula lo ser, de solelh es grand espèr ».

En s'inspirant des attitudes des rapaces (regard fixe ou menaçant, immobilité, etc.), l'Homme a créé des **expressions** pour désigner un imbécile, un pèc « entre l'enclutge e lo martèl, qui met lo det es Duganèl », un ahuri, un badaire « sord coma una Cavèca, fa los uèlhs de Cavèca », un dédaigneux, une acariâtre « vièlha Cavèca, regassaire coma un Duganèl », un endormi qui dandine la tête « gaita-lo chotar ».

Mais l'Homme a surtout retenu les cris, créant nombre de **mimologismes**. La Hulotte dit qu'elle a froid « o ! o ! o ! passa-me los calçons, ai freg als penons » et ses ardeurs vocales à l'approche de l'hiver ont débouché **proverbialement** « la Chòta anòncia lo freg ». La Chevêche conseille aux valets de changer de maison en été « quand la chòta fa cho ! cho ! s'as un marrir mèstre, quita-lo ! mas quand fa miau en ivèrn, demòra siau ! » et à la jeune mère de couvrir son bébé (« coifa-lo ! coifa-lo ! »).

Quand une personne agonisait, ce petit rapace criait « Meu ! Meu ! Meu ! » (à moi !) car on pensait qu'elle se nourrissait de cadavres ; en veillant un mort, fenêtres ouvertes sur la



Couple de Chouettes hulottes fréquentant un nichoir
© R. SCHMITT - LPO

nuit, la famille endeuillée avait-elle été glacée d'effroi par la silhouette furtive, le cri lugubre de la Chevêche ?

Annonciateur de malheur, oiseau des morts, engendrant peur et inquiétude, le Rapace nocturne mal-aimé finissait souvent cloué sur quelque porte de grange pour conjurer le mauvais sort. Et si los chotaires l'utilisaient, c'était pour capturer les petits oiseaux qui ne manquaient pas, eux aussi, de le houspiller. Paure nuechola qui peupla l'**imaginaire occitan**.

Èra ièr... Hui, la réhabilitation est en marche... dans les têtes. Demain espère les faits !

POUR EN SAVOIR PLUS

Per ne saber mai

Encyclopédie des rapaces nocturnes de France et d'Europe.

MEBST. & SCHERZINGER W., 2006 - Ed. Delachaux et Niestlé.

Anthologie des chouettes et des hiboux. LESAFFRE G., 2006 - Ed. Delachaux et Niestlé.

Le Grand-duc d'Europe. COCHET G., 2006 - Ed. Delachaux et Niestlé.

La Chouette effraie. VALLEE J.-L., 2003 - Ed. Delachaux et Niestlé.

La Chevêche d'Athéna. GENOT J.-Cl. & LECOMTE P., 2002 - Ed. Delachaux et Niestlé.

Chouettes et hiboux de France et d'Europe. CD audio - Nashvert production.

Les oiseaux du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. BIAU N., CUGNASSE J.-M. & MAUREL C. (coord.), 2001. Ed. du Rouergue.

Les oiseaux du département du Tarn : statut biologique, statut de conservation, état des connaissances. (coord.), 2001. Ed. LPO Tarn.

Où voir les oiseaux dans le Tarn. MAUREL C., MAUREL C., 2005. Ed. Grand Sud.

Les Rapaces d'Europe, diurnes et nocturnes. GEROUDET P., 2000. Ed. Delachaux et Niestlé.

Le Guide Ornitho. MULLARNEY K. et al., 1999. Ed. Delachaux et Niestlé.

Tous les oiseaux d'Europe. ROCHE J.-Cl., 1995 - Ed Sittelle. CD audio. Vol. 3

Sites internet : <http://cheveche.lpo.fr> ; <http://noctua.org>

Dès le crépuscule, au cœur de la nuit ou à la pointe de l'aube, les rapaces nocturnes animent le ciel du Haut-Languedoc, tout au long de l'année !

Ici, c'est le hullement caractéristique de la Chouette hulotte qui se fait entendre.

Là, c'est la silhouette blanche et furtive de la Chouette effraie que l'on surprend dans le faisceau des phares d'un véhicule.

Là encore, au cœur d'une nuit d'hiver, c'est le Hibou grand-duc qui fait retentir son chant puissant et grave.

Six rapaces nocturnes nichent dans notre région, sans compter le Hibou des marais, plus rare, que l'on peut observer lors des migrations.

A la lecture de ce cahier technique, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc vous invite à découvrir ces oiseaux, fascinants et souvent méconnus, symboles d'une nature riche et variée.



CONTACTS

Contactes

Parc naturel régional du Haut-Languedoc - Pargue natural regional de Lengadòc Naut

1, place du Foirail - B.P.9 - 34220 SAINT-PONS-DE-THOMIERES - Tél. : 04 67 97 38 22 - Fax : 04 67 97 38 18

Mail : accueil@parc-haut-languedoc.fr - Site : www.parc-haut-languedoc.fr



LPO

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Tarn :

Place de la mairie - B.P. 27

81290 LABRUGUIÈRE

Tél. : 05 63 73 08 38

Mail : tarn@lpo.fr

Site : <http://tarn.lpo.fr>

Délégation Hérault :

3 impasse Antoine de Saint-Exupéry

34110 FRONTIGNAN

Tél. : 06 29 81 66 31

Mail : herault@lpo.fr

Site : <http://herault.lpo.fr>

Centres de soins agréés :

CASTRES, Tarn : Tél. : 05 63 35 65 07

FRONTIGNAN, Hérault : Tél. : 04 67 48 67 14

Illustrations : Nicolas DE FAVERI

<http://nicolasdefaveri.free.fr>

Textes : Amaury CALVET (LPO-Tarn),

Pèire THOUY (LPO-Tarn),

et Xavier GRILLO (PNR-HL).

Textes en occitan : Pèire THOUY

Graphisme : Atout Graphique

Impression : Périé Lacaune

Remerciements : les photographes dont les noms figurent sur les clichés.

CRBPO

Centre de Recherche sur la Biologie des Populations des Oiseaux (oiseaux bagués)

La centrale :

55 rue de Buffon - 75005 PARIS

Aire du Parc :

10 camin dels bòsques - 81330 VABRE

Tél. : 05 63 50 48 54



ONCFS

Office National de la Chasse & de la Faune Sauvage

Tarn :

6 chemin de Las Bories - 81000 ALBI

Tél. : 05 63 47 16 54

Hérault :

49 avenue Jean Jaurès

34600 BEDARIEUX

Tél. : 04 67 23 25 50

Site : www.oncfs.gouv.fr



Photo de 1^{ère} page de couverture :

Chouette hulotte

© Maurice CHÂTELAIN - LPO

Effraie des clochers

© Emile BARBELETTE - LPO

